ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Blocage des prix de première nécessité

Question au Gouvernement n° 4439

Texte de la question

BLOCAGE DES PRIX DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

M. le président. La parole est à M. Michel Larive.

M. Michel Larive. Monsieur le Premier ministre, le prix des carburants est désormais au-dessus du seuil ayant précédé la crise des gilets jaunes. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM.)* Les prix du gaz de l'électricité ont explosé. On entend dire tous les jours à la télévision que pour être en bonne santé, il faut manger cinq fruits et légumes par jour, mais le prix de ces denrées alimentaires est rédhibitoire pour bon nombre de Françaises et de Français. Vous décidez d'octroyer généreusement à une partie de la population française 100 euros de prime d'inflation, ce qui correspond à peine à 27 centimes par jour sur une année, soit le quart d'une baguette de pain par jour – une baguette dont le prix va, soit dit en passant, lui aussi augmenter. Les Françaises et les Français ne réclament pas l'aumône, mais des mesures durables. De plus, ils vont eux-mêmes financer votre charitable initiative par l'impôt et les taxes. Emmanuel Macron se gargarise d'être le président du pouvoir d'achat, mais il ne l'est pas, il n'est que le président de la paupérisation d'une majorité de la population française.

En revanche, Total enregistre cette année 7 milliards d'euros de bénéfices, en pleine crise de la covid. C'est là-dessus qu'il faut agir, monsieur le Premier ministre ! Il faut d'urgence bloquer les prix des carburants, comme l'avait fait en son temps l'un de vos prédécesseurs, Michel Rocard. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)* Cependant, comme cela avait été le cas à l'époque, il ne peut s'agir que d'une mesure transitoire : la seule solution qui vaille pour absorber durablement cette variation des prix des biens de consommation courante, c'est l'augmentation des salaires ! (Applaudissements sur les bancs du groupe FI.) Il faut considérablement augmenter le SMIC et les minima sociaux, voilà la véritable solution à long terme, qui engage l'ensemble de la population française – y compris les plus riches – dans la solidarité nationale.

Monsieur le Premier ministre, l'urgence appelle le blocage des prix des produits de première nécessité, dont les carburants font partie. Allez-vous enfin vous y engager ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur quelques bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, *ministre délégué chargé des comptes publics.* Vous appelez le Gouvernement à travailler sur la question du pouvoir d'achat des Français, mais c'est ce que nous faisons depuis le début du quinquennat.

M. Michel Larive. Pour les plus riches, oui !

M. Olivier Dussopt, *ministre délégué .* Nous le faisons de manière constructive, décidée et constante. Je le

disais tout à l'heure, il y a une volonté de revaloriser les revenus de l'activité du travail. C'est ce qui a amené le Président de la République à annoncer une augmentation de la prime d'activité de 100 euros pour les salariés au niveau du SMIC ; c'est ce qui nous a amenés à exonérer de cotisations sociales un certain nombre de salariés pour leur faire gagner du pouvoir d'achat ; c'est ce qui nous a amenés à exonérer les heures supplémentaires de cotisations et de fiscalité, afin de permettre à ceux qui en font de mieux gagner leur vie.

Vous nous appelez à augmenter les minima sociaux, mais nous l'avons déjà fait. Je l'ai dit il y a un instant, nous avons augmenté de 100 euros l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de 100 euros le minimum vieillesse, ce qui représente une augmentation de 12,5 %. À l'échelle du quinquennat, en moyenne annuelle, le pouvoir d'achat a augmenté de 1,7 %,…

M. Pierre Cordier. Et la dette ?

M. Olivier Dussopt, *ministre délégué .* …soit deux fois plus vite qu'au cours des deux quinquennats précédents.

Je conclus par deux précisions. Premièrement, cette évolution du pouvoir d'achat en pourcentage est plus favorable aux 10 % de Français les plus défavorisés qu'aux 10 % de Français les plus riches. *(« C'est faux ! » sur les bancs du groupe FI.)* Deuxièmement, puisque vous parlez d'inégalités, vous connaissez certainement le coefficient de Gini, qui sert à les mesurer : cet indicateur est remarquablement stable depuis quinze ans, ce qui montre bien que notre système est parfaitement redistributif. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. Michel Larive.

M. Michel Larive. Vous me parlez primes, moi je vous parle salaires. Les primes, c'est ponctuel, le salaire, c'est durable ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.)*

Données clés

Auteur : M. Michel Larive
Circonscription : Ariège (2e circonscription) - La France insoumise
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4439
Rubrique : Pouvoir d'achat
Ministère interrogé : Comptes publics
Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 octobre 2021
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 octobre 2021